



Vol a l'étalage: quelles sanctions vais-je avoir?

Par **Ceriz**, le **16/07/2009** à **21:33**

Bonjour,
aujourd'hui, je sais pas ce qui m'a pris, mais j'ai volé dans un magasin de vêtement, pour une somme de 26 euros.. je me suis fait arrêter et le directeur a porté plainte.. la gendarmerie est alors arrivée, et j'ai dû signer un papier montrant que je confirmais que j'avais bien volé.. apparemment je recevrais une lettre pour un rendez vous au tribunal..
c'est la première et la dernière fois que je fais cela, et je me sens tellement honteuse..
quelles sont les peines que je vais avoir?! la gendarmerie va t-elle appeler chez moi (je suis majeure mais habite toujours chez mes parents) ? qu'est ce que je risque? est ce que cela sera inscrit sur mon casier judiciaire? vais je payer très cher?

merci de me répondre et de m'éclaircir, je suis complètement perdue et paniqué.. Merci d'avance,

Ceriz'